

Le cinq d'août de septembre de l'an mil sept  
 cent quatre vingt deux est decede subitement  
 dans la paroisse d'halines dont on a trouve  
 le corps dans la riviere tout au plus une demie  
 quart d'heure apres sa chute Jacques catholice  
 vicaire en premiere noce de l'abbaye de l'herse pichon  
 et vicaire en seconde noce de l'herse de l'aroy  
 et apres que mes. les officiers de justice d'halines  
 et mes. pour et de compte medecin et chirurgien  
 jurés en sort ont fait leccoye, mes. le  
 baillij et chevains de halines ont donnez  
 pouvoir a monsieur le curé d'halines  
 de l'annexes, et mes. hier curé d'halines  
 a donnez le pouvoir a monsieur le curé  
 de l'annexes de l'annexes dans le cimetiere  
 du dit ~~annexes~~ en consequence du dit pouvoir  
 j'ai moi curé Jousine Pai inhumé dans le  
 cimetiere de cette paroisse le six dudit mois de  
 septembre, furent present au dit enterrement  
 Jacques francois Joseph Desbore et Louis durocq  
 qui ont signés avec moi le jour moisi  
 au que dessus ayant declaré savoir avoir  
 et interpellé de vant Jacques catholice  
 et inhumé à l'eglise parquoy y demeuré  
 Jacques francois Joseph  
 Desbore  
 L. J. durocq  
 B. Kindt  
 curé de l'annexes

S.1782.9.5

le cinq du mois de septembre de l'an mil sept  
cent quatrevingt deux est decedé subitement  
dans la paroisse d' halines dont on a trouvé  
le corps dans la riviere tout au plus une demie  
quart d'heure apres sa chute de jacques candelier  
veufve en premiere noce de feu therese pichon  
et veuf en seconde noce de therese delanoy  
et apres que mrs les officiers de justice d' halines  
et mrs pivert et decampt medecin et chirurgien  
jurés en ont fait l'ecoage , mrs le  
le bailly et echevins d'halines ont donnés  
pouvoir a monsieur le curé d'halines  
de l'innumer , et mr hicq curé d'halines  
a donné le pouvoir a monsieur le curé  
de wizernes, de l'innumer dans le cimetiére  
du dit wizernes en conséquence du dit pouvoir  
jai moi curé sousiné l'ai inhumé dans le  
cimetiére de cette paroisse le sis dudit mois de  
septembre , furent presens au dit enterrement  
jacques francois joseph lefebvre et louis ducrocq  
qui ont signés cet acce avec moi le jour mois et  
an que dessus ayant declarés savoir ecrire de  
cet interpellé defunt jacque candelier a  
été inhumé à wizernes parce qu'il y demurrai  
*jacque francois joseph*

*lefebvre*

*l : j : ducrocq*

*A.f.b. Kindt*

*curé de vvizernes*